PROJET SAISON FUTSAL 2018-2019

Les engagements se font sur inscription pour toutes les catégories via Footclubs jusqu'au 15 octobre 2018.

L'arbitrage fait partie de la caisse de péréquation (les clubs sont mis en contribution pour les catégories SEN G, SEN F, U18 G, U18 F, U15 G, U13 G et pour les ½ finales et finales).

1ére partie) Les équipes U18G et U15 G DISTRICT participent à des matchs de classement aller- retour sur deux journées, le premier de chaque groupe se qualifie pour un plateau PLAY-OFF, 2 groupes de X équipes, le premier et le deuxième sont qualifiés pour la finale régionale.

2éme partie) Toutes les équipes non qualifiées pour le plateau PLAY-OFF participent à des plateaux aller-retour, demi-finale et finale départementale à 5 équipes le 23 ou24 février 2019.

POINTS SPECIFIQUES : *POUR LES CATEGORIES : Sen G, Sen F, U18 G, U18 F, U15 G, U15 F, U13 G.*

Une seule équipe du même club sera qualifiée pour le plateau PLAY-OFF, ainsi que pour les demi-finales départementales en 2éme partie.

Aucun joueur ou joueuse dont l'équipe est qualifié pour la finale régionale, ne pourra être sur les feuilles de matchs de la deuxième partie.

1ére partie) En U13G, les équipes 1 se rencontrent en matchs de classement aller-retour sur deux journées, le premier de chaque groupe se qualifie pour un plateau PLAY-OFF, 2 groupes de X équipes, le premier et le deuxième sont qualifiés pour la finale régionale.

2éme partie) Les équipes1 non qualifiées pour le plateau PLAY-OFF, participent avec les équipes 2 à des plateaux aller-retour, demi- finale et finale départementale à 5 équipes le 23 ou 24 février 2019.

En U11G, U9G, U7G si le nombre de salle le permet il y aura trois journées (décembre, janvier, février)

En U13F, prévoir un ou deux plateaux peut-être jumelés avec les U11G.

En U18F et U15F, l'organisation de la programmation de ces 2 catégories sera faite lors de la réunion après le 15 octobre et suivant le nombre d'équipes inscrites avec une finale départementale le 23 ou 24 février 2019. Les deux équipes de ces catégories pour la finale régionale seront désignées par la commission.

En seniors F, la première équipe des plateaux allers se qualifie pour la finale régionale suivant les critères suivant : Nombre de points, nombre de buts marqués, nombre de buts encaissés, nombre de fautes, nombre de cartons jaune et rouge Les autres équipes participent à des plateaux aller-retour, demi-finale et finale départementale à 5 équipes le 02 ou 03 février 2019 ou le 23 ou 24 février2019 suivant créneaux disponibles.

En seniors G, la première équipe des plateaux allers se qualifie pour la finale régionale suivant les critères suivant : Nombre de points, nombre de buts marqués, nombre de buts encaissés, nombre de fautes, nombre de cartons jaune et rouge. Les autres équipes participent à des plateaux aller-retour, demi-finale et finale départementale à 5 équipes le 09 ou le 10 Février 2019.